



Compte rendu du forum réglementation et sécurité

Comité régional Bourgogne
de la FFPLUM

Dimanche 24 Février 2008 de 9h30 à 12h30
à la salle du Hameau de Challanges à BEAUNE

Le Président du CRB, Jacky Robin, a ouvert ce Forum en remerciant la municipalité de Beaune d'avoir mis à notre disposition cette salle à la demande d'Alain Roussel, président d'Aéro 21 ainsi que la quarantaine de participants présents en dépit de la météo particulièrement favorable aux vols.

Il a ensuite rendu hommage à Marie Gabrielle Bonnet, membre du comité directeur du CRB, décédée en juillet 2007. Il a également excusé l'absence de Jeunesse & Sports qui n'a pu nous envoyer un de ses représentants, tenues au devoir de réserve en période pré électorale. Le Président a enfin rappelé que la Bourgogne compte trois nouveaux clubs (ULM Loisirs Yonne, Maison du pilote à Pont sur Yonne, Air Lib passion et Création à Gisy-les-Noble).

Après ces propos introductifs nous avons abordé les thèmes prévus pour ce forum.

Les Transfert des terrains de l'Etat aux Collectivités territoriales

Michel Maugard, conseiller juridique auprès de la FFPLUM, a tout d'abord exposé le cadre juridique du transfert au 1^{er} janvier 2007 des aérodromes appartenant à l'Etat au profit des Collectivités territoriales : il s'agit de l'article 28 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 commenté par la circulaire n°2005-31 du 11 mai 2005 (Ministère de l'équipement, du transport...). Depuis 2007, la collectivité bénéficiaire du transfert succède à l'Etat dans l'ensemble de ses droits et obligations à l'égard des tiers. En conséquence, pour les usagers de ces aérodromes la donne change et de nouvelles relations sont à établir avec l'autorité publique en charge de l'aérodrome dont les biens et ouvrages correspondants lui sont remis en pleine propriété. Nous renvoyons pour plus de détail sur les tenants et aboutissants de ce transfert à un document rédigé par Michel Maugard qui sera bientôt disponible sur le site Internet du CRB www.ulm-bourgogne.fr

Après cet exposé, le Président a passé la parole à **Alain Rateau**, membre du Club ULM de Pouilly, qui a participé activement aux négociations concernant le transfert de l'aérodrome de Pouilly à la Communauté de commune. Il a dans un premier temps tenu à insister sur trois règles essentielles pour ce genre de tractation :

- créer une association représentant les divers utilisateurs pour parler d'une seule voix
- rester calme car les collectivités territoriales ne connaissent rien à l'aéronautique
- avoir conscience des enjeux économiques car les terrains cédés constituent une opportunité pour les collectivités (terrains libres souvent à proximité des villes pour des projets immobiliers : zones commerciales, industrielles, tertiaires...)

Si la collectivité maintient l'aérodrome elle est tentée de demander au utilisateur bénéficiant d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) d'en assumer la charge : assurance, entretien, taxes diverses. Pour ces dernières il peut être opportun de prendre contact avec le percepteur pour s'assurer de la légalité de cette pratique. Plus largement, il ne faut pas

perdre de vue que les décisions des Collectivités territoriales sont soumises au contrôle de légalité de l'Etat (Préfecture). Par exemple, en cas d'ouverture à la CAP demandée par la Collectivité, si les frais étaient supportés par les utilisateurs.

Quoi qu'il en soit, le maintien d'une activité ULM sur un aérodrome aura un coût. Selon le Président des Mi Lents de l'Auxois à Semur (Raymond Bertru), Il semble recommandé, comme son club l'a fait, de s'inscrire dans l'activité sportive et de loisirs locale pour pouvoir bénéficier plus facilement de conditions favorables. A Nevers la gestion a été reprise par ADP (Aéroport de Paris) ; l'activité de loisirs aéronautiques peut en souffrir à l'avenir ?

Les participants à ce Forum ont souhaité que le CRB et la FFPLUM fassent remonter les expériences des clubs confrontés aux problèmes de transferts de compétences. Le CRB pourrait établir une fiche type sur la situation des terrains en Bourgogne par rapport à cette question.

M Suguenot – député-maire de Beaune – est arrivé en cours de séance ; le Président l'a remercié pour la mise à disposition de la salle communale et pour sa venue, avant de lui passé la parole : il a dit l'importance essentielle de la sécurité et du respect des autres dans la pratique aéronautique ; il a rappelé que Beaune a hérité de l'aérodrome local et que la municipalité souhaite maintenir et développer les activités aéronautiques.

La sécurité

Le président a ensuite donné la parole à **Daniel Cheylus** et à **Bernard.Guittat** pour aborder la question récurrente de la sécurité.

Bernard Guittat a suivi un Stage de 2 jours « correspondant sécurité » (retours d'expériences pour le Bureau d'Enquêtes et d'Analyses pour la sécurité de l'aviation civile (BEA)) proposé par la FFPLUM au BEA (2 jours). Un diaporama a été présenté¹ : il rappelle le principe que le pilote est le responsable de sa machine, de son état de santé et de l'appréciation de sa capacité de voler.

S'il n'y a pas un correspondant sécurité dans chaque club, il est souhaitable qu'il y en ait au moins plusieurs par département. Il faut convaincre que la sécurité est une question constante. Ainsi le retour d'expériences par le biais du remplissage de formulaire de compte rendu (Recueil d'Evènements Confidentiels) permet d'analyser les causes d'incidents qui font l'objet de publication dans le REC Infos.

Daniel Cheylus a de son côté souligné 2 éléments pouvant être une source d'accident :

- Objectif destination : volonté d'arriver à tout prix à destination : 60 accidents dont 40 mortels dans la dernière partie du trajet.
- Emploi du GPS : dangereux si mal utilisé : 35 occurrences en lien avec des accidents en ULM : pilotes focalisés sur le GPS au détriment de la sécurité ; vol dans des conditions MTO défavorables pour des raisons professionnelles avec les yeux rivés sur le GPS. Le GPS doit rester un complément pour la navigation.

Il a également insisté sur la nécessité qu'il y ait « a minima » une carte OACI au 1/500 000ème au sein de chaque club + le livret de réglementation de la DGAC + complément aux cartes aéronautiques (33€/an avec la mise à jour)

¹

Mis bientôt en ligne sur le site du CRB www.ulm-bourgogne.fr

Pour des instructeurs présents lors de ce Forum l'emport lors de navigation des cartes au 1/500 00ème et au 1/1000 000ème, la consultation des AIP et des Notams, ainsi que de la météo, est un impératif.

Il a également été rappelé qu'une autorisation du propriétaire pour utiliser une plate forme privée ULM est obligatoire.

Attention de même à la pratique de l'aéromodélisme : des pratiques dangereuses ont été signalées par les aéromodélistes ; rappelons que les vols des appareils télécommandés s'effectuent à une hauteur < 500 ft au dessus de terrains affectés à cette pratique ; si les vols ont lieu plus haut de manière permanente, il y a création d'une zone réglementée et d'un Notam si c'est occasionnel.

Conseils pour l'entretien moteur

Dans un souci de sécurité, des conseils pour l'entretien des moteurs ont été présentés à partir d'un document de Pierre Pouches commenté par **Roland Vermande**. Ce document en PDF sera accessible sur le site du CRB.

Il aborde le contrôle des bougies, des filtres, des pompes d'amorçage et des durites ; l'entretien et le réglage des carburateurs

Commission communication

Trois personnes (Odile Rablat, Alain Roussel, François Rouèche,) sont chargées de cette commission à laquelle ils ont consacré beaucoup de temps depuis sa création. La communication impliquant des informations, ils comptent sur les clubs ULM pour leur en transmettre régulièrement

Cette commission a fortement développée les moyens de communications mis en place par le Comité régional :

- le site Internet www.ulm-bourgogne.fr (15 000 pages consultées par an) : riches et conviviales ; on y trouve une masse d'information comme le calendrier, l'Infos ULM Bourgogne...
- la boîte à lettres électronique
- la plaquette du CRB présentant la pratique des différentes classes d'ULM et les terrains et clubs de Bourgogne
- La lettre d'information : les 3 premiers numéros ont été envoyés essentiellement aux clubs ; depuis le n° 4 la lettre est adressée trimestriellement à chaque membre par courriers (420 pilotes).

La lettre permettant de faire connaître l'activité ULM, il a été suggéré qu'elle pourrait être adressée aux mairies ayant une activité ULM sur leur territoire.

La commission communication a commencé un Press-book (articles et photos relatant des manifestations et traitant de la pratique des ULM) ; elle demande à chacun de lui transmettre les coupures de journaux ou autres supports médiatiques avec les références.

3^{ème} traversée de Bourgogne :

Odile Rablat a souligné qu'au-delà d'un rassemblement il s'agit d'un temps de vol ensemble ; partage qui permet de prendre en compte les spécificités des différentes classes d'ULM pour améliorer la sécurité.

Le CRB a fait le choix du confort minimum (toilettes) et de la convivialité pour les terrains utilisés ; un triangle de navigation, où chacun pourra sélectionner son parcours en fonction de son appareil et de ses goûts, permettra de survoler des paysages attrayants (Loire) : Autun le samedi matin, samedi midi à Ville-Langy (LF5825) et arrivée à Paray le Monial. Des avions participeront à la traversée. Il sera nécessaire de programmer un débriefing en 2008 pour améliorer la qualité des futures traversées.

Le CRB a fait état de son besoin d'aides pour cette organisation (directeur des vols : Pierre BEAULIEU s'est proposé), petits déjeuners, bureau d'enregistrement, nettoyage des sites, photos.... Une première réunion préparatoire a été prévue le samedi 8 mars de 11h à 13H, à Autun.

Informations sur les orientations 2008 (Jacky Robin)

Janvier 2008

Préparation à l'AG 2008

Participation de Bernard GUITTAT au stage « correspondant sécurité »

Février 2008

Montage du dossier de subvention CNDS

Le 24.02.08 : Assemblée générale du CRB

Mars 2008

Le 29.03.08 : Assemblée Générale de la FFPLUM

Avril 2008

Les 26 et 27.04.08 : Réunion des Comités Régionaux à Sézanne (51) avec présélection des pilotes pour « l'équipe de France Paramoteur »

mai 2008

Compétition régionale de Bourgogne

3ème Traversée de Bourgogne

Juin 2008

Le 15.06.08 : Participation à la compétition de Franche-Comté à Gray

Le 21.06.08 : Méchoui à Gray

Les 21 et 22.06.08 : Week-end Portes ouvertes dans les aéroclubs Bourgogne

30 juin au 1^{er} Juillet 2008

Championnat de France 2008 à Chambley (54)

Meeting le **29 juin** à la BA 102.

Août 2008

Les 5 et 6.08.08 : Participation avec le CR de Franche-Comté à l'accueil du Tour ULM à Doucier (39), « Lac de Châlain »

Le 7.08.08 : Accueil du Tour ULM 2008 à Châtillon sur Seine

Octobre 2008

Les 25 et 26.10.08 : Réunion des Présidents des Comités Régionaux en Corse

Pour information : Dimanche 7 septembre 2008 à Châtillon/Seine : manifestation autour de « tout ce qui vole »...

Pour terminer, Jacky Robin a remercié tous les participants et les intervenants et les a invités à prendre un apéritif offert par le Comité régional.

Pour le Comité régional
Patrick Guyot
Secrétaire